



MAIRIE DE LANTENNE VERTIERE
COMPTE RENDU DE LA SEANCE ORDINAIRE
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 28 FEVRIER 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-trois février à 19h, les membres du conseil municipal de LANTENNE-VERTIERE se sont réunis sous la présidence de Monsieur Thierry MALESIEUX, le Maire

Présents : Thierry MALESIEUX, Geneviève MAILLET-GUY, Laetitia CLERC, René FASSENET, Emmanuelle DEVILLERS, Cédric SIMON, Christian TRIVELLIN, Gilles DECURE, Robert DEBERNARD, Françoise LAZERAT, Christophe LEMONIER, Patrick RAMEY, Claude RICHARD-CANTENOT, Katia ODILLE

Absente excusée : Marylène DURO

Secrétaire de séance : Christophe LEMONIER

I- Le compte-rendu du dernier conseil a été approuvé à l'unanimité

II – APPROBATION DU COMPTE DE GESTION ET DU COMPTE ADMINISTRATIF 2024

Le compte administratif (tenu par la commune) et le compte de gestion (tenu par la Trésorerie) sont en parfaite concordance.

Compte administratif budget communal

	Dépenses 2024	Recettes 2024	Résultat 2024	Résultat de clôture (intègre les résultats des exercices antérieurs)
Investissement	674 831.89	376 761.71	- 298 070.18	- 268 807.99
Fonctionnement	392 250.02	549 147.30	156 897.28	751 150.45
CLOTURE	1 067 081.91	925 909.01	- 141 172.90	341 169.56

L'affectation des résultats du compte photovoltaïque sera réalisée lors du prochain conseil
Le détail des comptes est présenté par la première adjointe
Le Maire, en tant qu'ordonnateur, ne participe pas au vote.

Les comptes présentés et les résultats de clôture, pour le budget communal sont approuvés à l'unanimité.

III – AFFECTATION DE RESULTATS

Budget communal :

Le compte administratif 2024 approuvé présente un excédent de fonctionnement cumulé de 908 047.73€.

- Considérant que la section d'investissement fait apparaître un déficit de 566 878.17 €.

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'affecter le résultat cumulé de fonctionnement sur le BP 2025 comme suit :

- affectation en réserves d'investissement (1068) pour 566 878.17 €.

- report à nouveau en section de fonctionnement (R002) pour 341 169.56 €.

IV – DIAGNOSTIC AMIANTE RUES BEAUREGARD ET MAIRIE

Un diagnostic amiante est nécessaire avant de réaliser les travaux de voirie chemin Beauregard, rue de l'église et rue de la mairie.

La société ADX est retenu pour la somme de 2 070 € HT, soit 2 484 € TTC à l'unanimité.

V – PROGRAMME DE TRAVAUX SYLVICOLES

Dégagement manuel des régénération naturelles localisation parcelle 14 pour un devis d'environ 2 972 €.

QUESTIONS DIVERSES :

- Priorisation des projets communaux. M Le Maire évoque la baisse des subventions de l'état qui vont impacter considérablement le financement des projets communaux. Une liste complète des projets envisagés donne un budget de près de 1,4M€ d'investissement. La commune peut financer sans emprunt et sans subvention à hauteur de 600 000 € environ, sachant que 260 000 € sont déjà engagés. Sur la base de la liste des projets il est demandé au conseil de faire une priorisation des ceux-ci, afin de prévoir un budget sur plusieurs années, de prévoir les éventuels emprunts, ou autre forme de financement.
- Animation grand 8 : tous les jeudis en juillet et en aout, des animations/ spectacles sont prévus sur les sites des châteaux des alentour, 4 en haute Saône et 4 dans le Doubs.
Ces événements seront gratuits, Le programma précis sera communiqué ultérieurement.

Tous les points ont été abordés, la séance est levée à 22H45

Thierry MALESIEUX, Maire

